

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CÔTE-D'OR**  
**Session du jeudi 7 novembre 2024**

Vœu appelant à la contribution au redressement des finances publiques de l'État.

Les Départements de France, face aux menaces qui pèsent sur leurs budgets, alertent le Gouvernement, les Parlementaires, et tous les partenaires de l'action départementale sur l'ampleur de l'effort demandé.

Ils ne sont plus en capacité de faire face à l'explosion de leurs dépenses notamment de solidarités imposées par l'Etat. Dans le cas d'une application totale des mesures annoncées, 85% d'entre eux se retrouveraient en impasse budgétaire fin 2025.

Considérant la dégradation de la situation financière de la strate départementale et le poids des dépenses non pilotables notamment sociales ;  
Considérant les dépenses imposées par l'Etat (3 milliards d'euros depuis 2022, en regard des 6 milliards d'euros de perte de DMTO) ;  
Considérant les efforts déjà réalisés (reste à charge des allocations individuelles de solidarité (APA, PCH, RSA) de près de 12 milliards d'euros, efforts de gestion...) ;  
Considérant les mécanismes déjà mis en place tels que fonds de péréquation horizontale ou les mises en réserve ;  
Considérant pour 2025 l'impact des mesures annoncées sur les Départements (environ 2,2 milliards d'euros sur les 5 milliards annoncés) ;  
Considérant les conséquences pour les territoires, les Français et le monde économique (politiques sociales, aides aux communes, investissements notamment routiers, collèges, équilibre ville/campagne...) :

En conséquence, les Conseillers Départementaux soussignés :

- s'opposent totalement à l'écrêtement des recettes présenté comme un « fonds de précaution » car ils opèrent déjà une redistribution des droits de mutation entre eux ; ils demandent à la place une véritable baisse des dépenses de l'Etat central ;
- s'opposent au gel de la TVA (qui est la compensation des impôts supprimés : foncier bâti, CVAE) ;
- demandent que la baisse du FCTVA ne soit pas rétroactive car les investissements sollicités pour partie par l'Etat lui-même ont représenté des montants conséquents dans nos budgets ;
- demandent que la hausse des taux de cotisations à la CNRACL soit partagée ;
- refusent toute dépense supplémentaire non financée et demandent à ce titre qu'aucune revalorisation des allocations individuelles de solidarités (RSA, APA, PCH) de l'ISPV et de la NFPR, ne soit engagée en 2025 sans compensation intégrale ;
- demandent l'abondement du fonds de sauvegarde pour soutenir les Départements les plus en difficulté (actuellement doté de 37 millions d'euros) à hauteur de 163 millions pour prendre en compte l'accroissement sensible du nombre de départements en difficulté (de 14 à 30) ;
- demandent un relèvement provisoire de 1 point du plafond des taux de DMTO afin de recréer des marges de manœuvre ;
- demandent un élargissement de la TSCA pour soutenir les SDIS ;
- rappellent leur demande de porter à 50% la compensation des dépenses APA et PCH.

Outre ces mesures d'urgence, ils demandent à nouveau que soit engagé un travail partenarial avec l'Etat à l'appui de simulations objectives pour redonner aux Départements la capacité à assurer le financement de l'ensemble de leurs compétences en rétablissant un lien direct entre fiscalité et démocratie locale, corollaire d'une Décentralisation réussie. L'autre exigence est que nous soyons assurés d'un socle de recettes robustes et non volatiles, cohérentes avec les politiques publiques que nous assurons.